



CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 11 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le onze juillet à 18 heures, le Conseil de la Communauté de communes du Cœur de l'Avesnois s'est réuni à la salle des Fêtes de Beugnies sous la présidence de Nicolas DOSEN, en session ordinaire, dûment convoqué le 5 juillet 2023.

Nombre de conseillers en exercice : 69

Présents et représentés : 64

Présents :

Commune de Avesnelles : Antoine BADIDI, Marie-Christine MERCIER, Pascal PETIT, Christelle PREVOST

Commune d'Avesnes sur Helpe : Sébastien SEGUIN, Laurence WATTEAU a donné procuration à Benoît BOUDJEMA, Benoît BOUDJEMA, Aline BERTRAND, Christian CASTEL, Anne-Laure CATTELOT a donné procuration à Aline BERTRAND, Gérard GUERTZMANN a donné procuration à Jacky ROUSSELLE, Sylvie CABOOR a donné procuration à Sébastien SEGUIN, Jacky ROUSSELLE

Commune de Bas-Lieu : Ghislain FRANCOIS

Commune de Beaupaire sur Sambre : Pierrick FORET a donné procuration à Monique PETITJEAN, conseillère suppléante

Commune de Bérelles : Orféo RIGONI

Commune de Beugnies : Frédéric ERNESTI

Commune de Boulogne sur Helpe : Nadine MAJKA

Commune de Cartignies : Sabine CAUFAPE

Commune de Choisies : Bernard PAQUET a donné procuration à Vincent QUEVAILLIER

Commune de Clairfayts : Guy ERPHELIN a donné procuration à Orféo RIGONI

Commune de Damousies : Alain WITTEMBERG a donné procuration à Vincent COURET

Commune de Dimechaux : Daniel ETEVE a donné procuration à Jacques LECOCQ, conseiller suppléant

Commune Dimont : Vincent COURET

Commune de Dompierre sur Helpe : Jean-Pierre LIBERT

Commune de Dourlers : Freddy THERY

Commune d'Eccles : Pierre-Ange LECLERCQ

Commune d'Etrœungt : Vincent JUSTICE, Bernadette GRANDIN

Commune de Felleries : Pascal NOYON, Maryse BERNARD, Claire DEGROOTE

Commune de Flaumont-Waudrechies : Jean-Marie VIN

Commune de Floursies : Alain DELTOUR
Commune de Grand-Fayt : Thierry THIROUX
Commune de Haut-Lieu : Hervé CUISSET
Commune de Hestrud : André BERTEAUX
Commune de Larouillies : Wilfrid SALMON
Commune de Lez-Fontaine : Philippe HANOT
Commune de Liessies : Alain RICHARD a donné procuration à François RICHEZ, conseiller suppléant
Commune de Marbaix : Damien DUCANCHEZ
Commune de Petit-Fayt : Claude ROYAUX
Commune de Prisches : Jean-Claude FOVEZ, Chantal BLEHAUT
Commune de Rainsars : Colette WATREMEZ
Commune de Ramousies : Brice AMAND a donné procuration à Hervé LASPALAS
Commune de Sains du Nord : Christine BASQUIN, Jean-Pierre DESSAINT a donné procuration à Christine BASQUIN, Sabine BUFI, Daniel DEUDON, Anne-Marie LENTIER, Natacha VANELSLANDE
Commune de Saint-Aubin : Mauricette FREHAUT a donné procuration à Monique JOLY, conseillère suppléante
Commune de Saint-Hilaire-sur-Helpe : Nicolas DOSEN
Commune de Sars-Poteries : Sandra BROGNET, Didier CARETTE, Thierry LEMOINE
Commune de Sémeries : Hervé LASPALAS
Commune de Solre le Château : Patrick DEHEN, Chloé TROUILLIEZ a donné procuration à Patrick DEHEN, Christian BINOIT a donné procuration à Philippe HANOT
Commune de Solrignes : Rémi LE ROUZIC
Commune de Taisnières en Thiérache : Claude CONNART a donné procuration à Nicolas DOSEN
Commune de Wattignies la Victoire : Vincent QUEVALLIER

Absents, excusés :

Commune d'Avesnelles : Michel CHALDAUREILLE
Commune de Beaurieux : David HOUILLIEZ
Commune de Cartignies : Xavier MOUVET
Commune de Floyon : Evelyne GEBHARDT
Commune de Semousies : Jérôme BEUGNIES

Objet de la délibération : Marché de travaux du site de l'Auberge Fleurie : déclaration sans suite du lot VRD

Numéro de la délibération : DC_2023_058

Pièces jointes : *(Néant)*

Nombre de conseillers ayant pris part à la délibération : 64

- - - - -

Le marché de travaux portant sur la réhabilitation du site de l'Auberge Fleurie à Sars-Poteries, destiné à créer un pôle touristique, a été lancé le 22 mai 2023. Il s'agit d'un marché à procédure adaptée composé de 13 lots :

- Lot 1 : VRD PAYSAGE
- Lot 2 : DESAMIANTAGE/ DEMOLITION/DEPOLLUTION
- Lot 3 : CHARPENTE/ BARDAGE BOIS
- Lot 4 : COUVERTURE
- Lot 5 : MENUISERIES EXTERIEURES
- Lot 6 : PLATRERIE
- Lot 7 : MENUISERIES INTERIEURES
- Lot 8 : PEINTURES SOLS SOUPLES
- Lot 9 : ELECTRICITE
- Lot 10 : CVC PLOMBERIE
- Lot 11 : EQUIPEMENT CUISINE
- Lot 12 : ELEVATEURS
- Lot 13 : PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

Les entreprises avaient jusqu'au 26 juin dernier pour déposer leurs offres. 28 réponses ont été obtenues. Tous les lots bénéficient au moins d'une offre. L'analyse est en cours par l'équipe de maîtrise d'œuvre.

Néanmoins, à ce stade de la procédure, il est proposé au Conseil de Communauté de déclarer sans suite le lot VRD pour motif d'intérêt général lié à des raisons d'ordre techniques. En effet, le CCTP ne comportait pas les plans de recollement rendant impossible l'analyse des offres. Ces plans de recollement n'ayant pas été fournis par l'EPF dans les délais impartis.

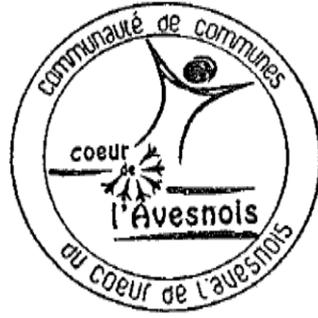
Le Conseil de Communauté, à l'unanimité,

Vu le Code de la commande publique, notamment l'article R2123-1 et suivants

- **Autorise** la déclaration sans suite du lot VRD PAYSAGE du marché de travaux portant sur la réhabilitation de l'Auberge Fleurie, pour le motif d'intérêt général précédemment évoqué.
- **Autorise** le Président, pour le lot VRD PAYSAGE, à adapter le dossier de consultation, dès réception des plans de recollement de la part de l'EPF, et relancer la consultation selon la procédure adaptée.

Certifié exécutoire compte-tenu de la transmission au contrôle de légalité et de la publication,

Le Président,
Nicolas DOSEN



Publié sur le site Internet le 20/07/2023

Envoyé en préfecture le 18/07/2023

Reçu le 18/07/2023

Identifiant de télétransmission : 059-200043263-20230711-DC_2023_058-DE